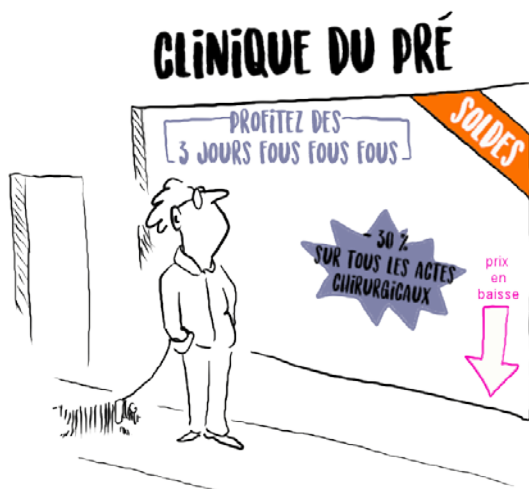


> QUE SE PASSE-T-IL DANS MA CLINIQUE ?

Novembre
2017

#8

Augmenter l'activité pour compenser la baisse des tarifs, info ou intox ?



Nous avons compris que les tarifs des actes étaient censés être définis en fonction du coût des actes. Pourtant, on nous baisse les tarifs alors que les coûts continuent d'augmenter : matériel, médicaments, immobilier. Comment est-ce possible ?

LE SECTEUR SANITAIRE EST FINANCÉ DEPUIS 2005 SELON LE MODÈLE DE LA TARIFICATION À L'ACTIVITÉ (T2A).

À un acte médical ou chirurgical correspond un tarif qui varie en fonction de sa sévérité. L'ensemble des tarifs de l'hospitalisation privée évolue chaque année sur la base d'un taux fixé par la loi. Le tarif de l'acte est censé correspondre au coût de la prise en charge. Mais l'enveloppe nationale qui finance ces tarifs, l'ONDAM, est définie chaque année par la loi de financement de la sécurité sociale. Afin de s'assurer du respect de cette enveloppe, les taux d'évolution des tarifs des cliniques sont mis sous contrainte : depuis plusieurs années, les évolutions tarifaires sont nulles voire négatives.

CE FINANCEMENT A DES EFFETS INFLATIONNISTES

car, pour la clinique, l'enjeu est de faire un maximum d'actes en limitant la durée des séjours, et donc en augmentant la rotation des patients dans les lits. Pour contrecarrer ce phénomène, le législateur tente également de limiter les volumes pris en charge, via des mécanismes dissuasifs comme la dégressivité tarifaire. Le gouvernement a mis en place en 2015 un plan d'économies triennal (2015-17) et a décidé une baisse des tarifs importante, qui impacte le chiffre d'affaires de la clinique. Accroître l'activité ne permet pas toujours d'augmen-

ter le chiffre d'affaires : le gouvernement attend des établissements qu'ils fassent des économies de fonctionnement, notamment par l'évolution de leur gestion interne ou de la prise en charge des patients.

À DÉFAUT DE POUVOIR JOUER SUR LES TARIFS, LES CLINIQUES ONT D'AUTRES LEVIERS POUR AUGMENTER LE CHIFFRE D'AFFAIRES.

Les tarifs de prestation hôtelière (TV, internet, chambre particulière, etc.) en sont un et sont souvent assortis de stratégies marketing (forfait administratif, chambres VIP avec prestations supplémentaires, premium/gold, etc.). Depuis 2013 et le Pacte de responsabilité (y compris CICE), les cliniques privées bénéficient aussi d'une masse salariale allégée. La baisse des tarifs dans le secteur vient en quelque sorte « reprendre » une partie (seulement) de cette économie.

L'APPORT DE SYNDEX peut vous permettre d'identifier l'impact global des évolutions tarifaires sur votre activité et les évolutions de charge en parallèle, afin d'objectiver un discours de direction qui se positionne souvent en victime de ce contexte.

ONDAM : Objectif national de dépenses d'assurance maladie

> SYNDEX intervient exclusivement auprès des CE et des CHSCT depuis plus de 40 ans. Fort de son expérience dans le secteur Santé-Social, Syndex a acquis une connaissance approfondie des groupes de cliniques, devenus au fil des rachats les « mastodontes » que l'on connaît aujourd'hui.

CONTACT
CONTACT-SANTE@SYNDEX.FR

Que se passe-t-il dans ma clinique ?

Une série du pôle Santé social Syndex.

Directeur de publication : O. Laviolette.

Syndex, service Communication-Documentation - Novembre 2017

Illustration : Guf (www.gufonline.net)